



RÉSIDENCE SAINTE MONIQUE

— Notre engagement depuis 1971, le bien-être de nos ainés. —

COMPTE-RENDU

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Mardi 14 octobre 2025 à 14h en Grande salle à manger

Etaient Présents :

Représentants les résidents : Madame REULET Paulette – Madame BAYLE Janine – Madame BRUNELLI Maria – Madame ROURE Danielle

Représentant les familles : Madame MALAVAL Danièle

Représentante du personnel : Madame SANCHEZ Mylène

Représentant du Conseil d'Administration : Monsieur CHAMPANHET Marc

Représentant la municipalité : Madame FAURE Cécile

Représentant les bénévoles : Madame ROUX Irène

Participant à la séance : Mr CHAMBON Lilian – Directeur, Mme LAGNEAU Margot – Responsable Qualité, Mme MERLAU Cindy – assistante de direction

Sont excusés : Madame BEGUE Karine, Monsieur HUGO Thierry et Madame VASCHALDE Brigitte (représentants les familles), Monsieur PERBOST André (représentant le Conseil d'Administration), Dr REVUZ (Médecin salarié)

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du Budget Prévisionnel hébergement de l'exercice 2026 avec détermination du prix de journée 2026
- Approbation du règlement intérieur du Conseil de la Vie Sociale
- Présentation et validation de la nouvelle charte des droits et libertés
- Présentation de l'auto-évaluation des institutionnelle sur la bientraitance avec les actions à mettre en place / présentation des résultats du questionnaire d'auto-évaluation de la bientraitance (côté salariés)
- Association des membres du Conseil de la Vie Sociale dans la mise à jour du livret d'accueil, règlement de fonctionnement, contrat de séjour
- Présentation des fiches d'évènements indésirables analysées sur 2025
- Diffusion d'un questionnaire de satisfaction destiné aux membres du CVS
- Bilan sur la gestion de la canicule de cet été
- Présentation des futures enquêtes de satisfaction qui vont être diffusées aux résidents et familles/proches avec l'ajout d'une partie sur la « bientraitance »
- Questions diverses

Un rappel est fait concernant l'évaluation de la qualité qui aura lieu en octobre 2026, et pour laquelle, la participation des membres du CVS est importante.

Présentation du Budget Prévisionnel hébergement de l'exercice 2026 avec détermination du prix de journée 2026

Le directeur rappelle la volonté de l'établissement de toujours faire en sorte de minimiser l'augmentation du prix de journée, en dépit d'un taux d'inflation encore élevé, ainsi que les coûts concernant les charges en personnel et dépenses de fonctionnement qui ne cessent d'augmenter.

La signature de futurs contrats au 01 janvier 2027, pour la partie électricité et gaz, aura pour incidence de diminuer les dépenses sur cette partie-là.

Les panneaux photovoltaïques feront également baisser les coûts avec un retour sur investissement d'ici 5 à 6 ans.

Sur la partie recettes, il est impératif de maintenir un taux d'occupation des chambres au-delà des 99%.

Ainsi, afin d'avoir un budget à l'équilibre, tout en maintenant notre qualité de prestation et de prise en charge des résidents, nous sommes dans l'obligation de faire évoluer le prix de journée de + 1.5 € / jour à partir du 1^{er} janvier 2026.

Projets :

- Ouverture du PASA (Pôle d'Activités de Soins Adaptés) début novembre. Seront accueillis 14 résidents de l'EHPAD qui ont des troubles neurocognitifs, de 10h à 16h, afin qu'ils puissent bénéficier d'une prise en charge individualisée, avec des activités adaptées notamment, et de ralentir l'évolution de la maladie voire même de différer une possible admission dans le service unité protégée.
- De création d'un CAJA (Centre d'Accueil de Jour Adapté) sous réserve, qui se situerait à côté du PASA et qui pourrait accueillir cette fois des personnes venant de l'extérieur, étant atteints de troubles neurocognitifs, dans le but d'offrir un moment de répit aux aidants durant la journée, et de ralentir également l'évolution de la maladie. Ce projet est directement lié à un hypothétique appel à projet de l'ARS.

Les membres du conseil de la vie sociale approuvent à l'unanimité le budget prévisionnel, ainsi que le prix de journée pour l'année 2026

Approbation du règlement intérieur du Conseil de la Vie Sociale

Présente les missions, la composition des membres du CVS. Intègre les règles autour des élections de ces personnes. Il décrit le fonctionnement des réunions.

Les membres du conseil de la vie sociale approuvent à l'unanimité le règlement intérieur du conseil de la vie sociale.

Présentation et validation de la nouvelle charte des droits et libertés

Remise à jour et affichée à différents endroits de l'établissement et intégrée dans le livret d'accueil du résident. Cette charte des droits et libertés, est issue de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, qui rappelle les droits fondamentaux des personnes accueillies en établissement.

Elle vise à garantir le respect de la dignité, de la liberté de choix, de l'intimité, de la sécurité et de la participation des résidents à la vie de la structure. Elle sera présentée aux nouveaux entrants par l'aide-soignant référent, et également lors des animations.

Les membres du conseil de la vie sociale approuvent à l'unanimité la charte des droits et libertés

Présentation de l'auto-évaluation institutionnelle sur la bientraitance avec les actions à mettre en place / présentation des résultats du questionnaire d'auto-évaluation de la bientraitance (côté salarié)

Présentation des résultats des deux auto-évaluations menées en septembre 2025 sur la promotion de la bientraitance :

- Une auto-évaluation institutionnelle, réalisée avec l'équipe d'encadrement (analyse collective du positionnement de l'établissement sur la bientraitance)
- Une auto-évaluation à destination des salariés (questionnaire sur la perception de la bientraitance dans les pratiques quotidiennes).

Objectif de la démarche :

- Mesurer la place réelle de la bientraitance dans les pratiques quotidiennes,
- Identifier les points forts et les axes d'amélioration,
- Intégrer les résultats dans le plan d'action qualité global.

Les résultats de l'auto-évaluation institutionnelle montrent une culture de bientraitance déjà bien ancrée (respect des besoins, travail pluridisciplinaire, projet personnalisé, communication régulière) et qui doit être davantage formalisée (charte de bientraitance, outils d'observation, traçabilité dans les comptes rendus, intégration dans les entretiens annuels et l'accueil des nouveaux salariés).

L'auto-évaluation des salariés confirme cette culture partagée : la majorité des réponses expriment des pratiques bientraitantes.

Quelques points restent à consolider : le vouvoiement systématique, la participation au protocole douleur, et la liberté d'expression.

Ces axes d'amélioration ont été intégrés au plan d'action, avec des rappels collectifs, des formations ciblées et la création d'espaces d'échanges type « cafés éthiques ».

Association des membres du Conseil de la Vie Sociale dans la mise à jour du livret d'accueil /règlement de fonctionnement/contrat de séjour

Nous avons retravaillé tous ces documents, en vue dans un 1^{er} temps de l'ouverture du PASA. Mais aussi afin de répondre à la règlementation qui évolue.

➤ **Contrat de séjour :**

- En ce qui concerne l'accueil en hébergement temporaire : désormais nous parlerons de versement d'arrhes (et non plus d'acompte), d'une valeur équivalente à 7 jours d'hébergement.
- Les modalités d'entrées et sorties au PASA
- L'accord du Département de faire évoluer notre capacité d'accueil pour les résidents bénéficiaires de l'aide sociale (nous passons de 13 à 25 places)
- La création d'une annexe concernant les mesures particulières dans le cadre d'une restriction à la liberté d'aller et venir
- La création d'une annexe qui fait suite à l'élaboration du projet personnalisé

➤ **Annexes au contrat de séjour**

- Travail essentiellement sur la mise en forme afin de rendre les documents plus lisibles

- **Règlement de fonctionnement**
 - Rappel du lieu d'expression (avec la mise en place de fiches d'évènements indésirables...)
 - Rappel de l'annexe au contrat de séjour, concernant les mesures particulières dans le cadre d'une restriction à la liberté d'aller et venir
 - Description du PASA
 - Rappel des règles sur la prévention et la maîtrise du risque infectieux

➤ **Livret d'accueil du résident**

En cours de réécriture

- Mise à jour des rôles et missions des responsables, ainsi que de l'organigramme
- Création du PASA

➤ **Annexes au livret d'accueil du résident**

- En cours de réécriture, notamment la fiche concernant les « habitudes de vie du résident »

La mise en page de ces 2 derniers documents sera retravaillée également.

Les membres du conseil de la vie sociale approuvent à l'unanimité la mise à jour de ces documents (qui leur ont été remis en amont de cette réunion pour bénéficier d'un temps d'étude).

Présentation des fiches d'évènements indésirables analysées sur 2025 (FEI)

Présentation du bilan annuel des Fiches d'Événements Indésirables (FEI) 2025, à partir du document de synthèse diffusé aux membres du CVS.

Depuis mars 2025, un espace d'expression a été mis en place à l'accueil de l'établissement, permettant aux résidents, familles et proches de formuler leurs remarques, suggestions ou signalements à l'aide de fiches dédiées :

- Événements indésirables,
- Événements remarquables,
- Suggestions.

Une urne fermée garantit la confidentialité. Chaque situation fait désormais l'objet d'un suivi tracé, d'une réponse systématique et d'actions correctives adaptées.

En 2025, 7 FEI ont été déposées.

Elles concernaient principalement des situations liées au respect de la dignité, à l'attention portée aux effets personnels, à l'hygiène bucco-dentaire, au langage professionnel ainsi qu'à des oubli ponctuels d'accompagnement.

Toutes ont été analysées et traitées individuellement, donnant lieu à des rappels au niveau des équipes ainsi qu'à des mesures correctives concrètes.

Ce bilan sera désormais présenté chaque année aux membres du CVS, dans un souci de transparence et de participation, afin d'associer les représentants des résidents et familles à la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Diffusion d'un questionnaire de satisfaction destiné aux membres du CVS

Une nouvelle enquête de satisfaction destinée aux membres du CVS a été diffusée.

Elle permettra d'évaluer le fonctionnement du conseil, la qualité des échanges et la prise en compte des propositions, dans une optique d'amélioration continue.

Les résultats seront analysés collectivement au premier CVS 2026.

Bilan sur la gestion de la canicule de cet été

Dr REVUZ étant excusé, ce bilan sera présenté lors de la prochaine réunion.

Présentation des futures enquêtes de satisfaction qui vont être diffusées aux résidents et familles/proches avec l'ajout d'une partie sur la « bientraitance »

Toutes les enquêtes de satisfaction diffusées début octobre 2025 (résidents, familles, salariés) comportent désormais une rubrique spécifique sur la bientraitance.

Cette évolution permet d'évaluer la perception du respect, de l'écoute et de la qualité de la relation, et d'alimenter notre plan d'actions, notamment sur la thématique de la bientraitance.

Les résultats et analyses de ces enquêtes seront présentés au prochain CVS.

Questions diverses

- Mme RO. trouve qu'il n'y a pas assez de temps d'échanges entre les résidents.
- Les temps d'échanges peuvent se faire au moment du repas. Profiter des temps d'animation également (Ex : lors de l'atelier du goût proposé hier, pour une dégustation de fromage sous forme de quizz).

Mr JL. BONNAUD, Chef cuisinier, nous rejoint afin de répondre aux questions qui concernent les menus.

Nous en profitons pour féliciter le travail du chef cuisinier ainsi que toute son équipe, tout au long de l'année.

Durant cette semaine du goût, nous avons le plaisir de pouvoir découvrir des spécialités culinaires venant d'autres pays, grâce à certains salariés qui ont remis leur recette au chef.

- Mme RO. souhaiterait qu'on offre la possibilité aux résidents, d'émettre leur souhait de menus. Elle aimerait voir plus de couleurs dans les assiettes.
 - Il est important de participer aux réunions commission de restauration afin d'échanger à ce sujet.
-
- Mme M. : sa maman trouve les potages trop salés.
 - C'est arrivé récemment mais *sa maman* sera plus vigilante.

- Il arrive parfois que le fromage annoncé n'est pas celui proposé
- Nous devons effectuer des changements (de manière très ponctuelle), notamment pour respecter les délais de préemption par exemple. Nous précisons que désormais, il y a toujours deux choix proposés pour les fromages.

Nous rappelons également que nous offrons un large choix lors des petits-déjeuners et goûters, avec chaque jour, des gâteaux préparés « maison », et que nous essayons d'être très vigilants sur la qualité des produits.

- Mme RO. demande s'il serait possible d'avoir l'intervention d'une couturière.
- Notre service lingerie peut de manière ponctuelle, effectuer des travaux de couture.

- Mme R I. bénévole de l'association VMEH souhaite présenter son rôle et ses missions au sein de cette association. Elle informe que tous les bénévoles sont encadrés, formés et qu'ils portent un badge lors des visites. Qu'ils ne s'imposent à aucun moment auprès des résidents. Ils interviennent une fois par semaine et proposent également des réunions à l'extérieur pour celles et ceux qui le souhaitent. Elle lance un appel à candidature afin que cette association, tant appréciée, puisse continuer d'exister.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles de cette association qui interviennent dans l'établissement. Ces moments d'échanges sont très appréciés par nos aînés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h

La Présidente du CVS,

Paulette REULET



La vice-présidente du CVS,

Danièle MALAVAL

